



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Modification du Plan directeur de la Ceinture de verdure 2013

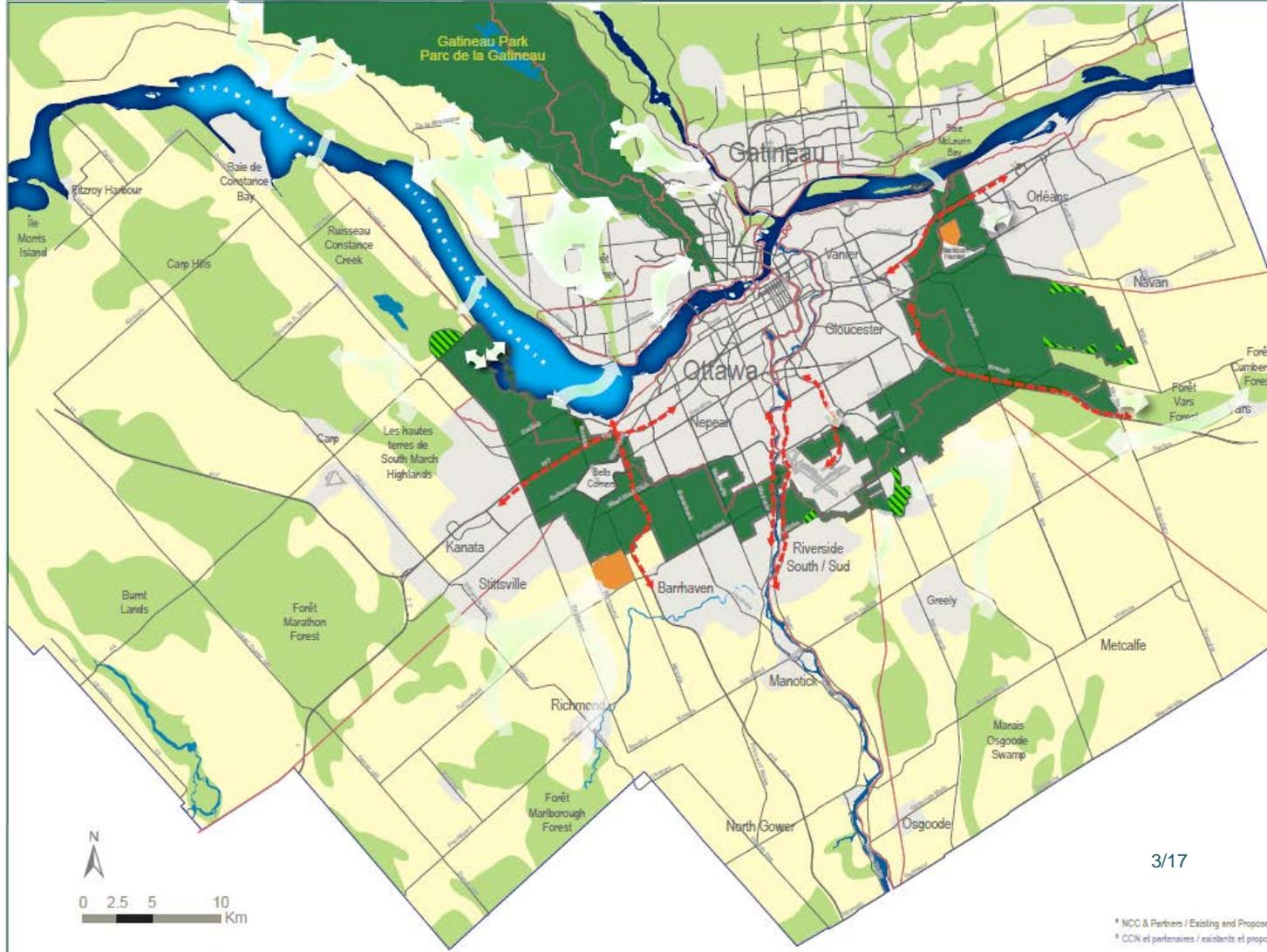
Conseil d'administration – les 22 et 23 novembre 2018



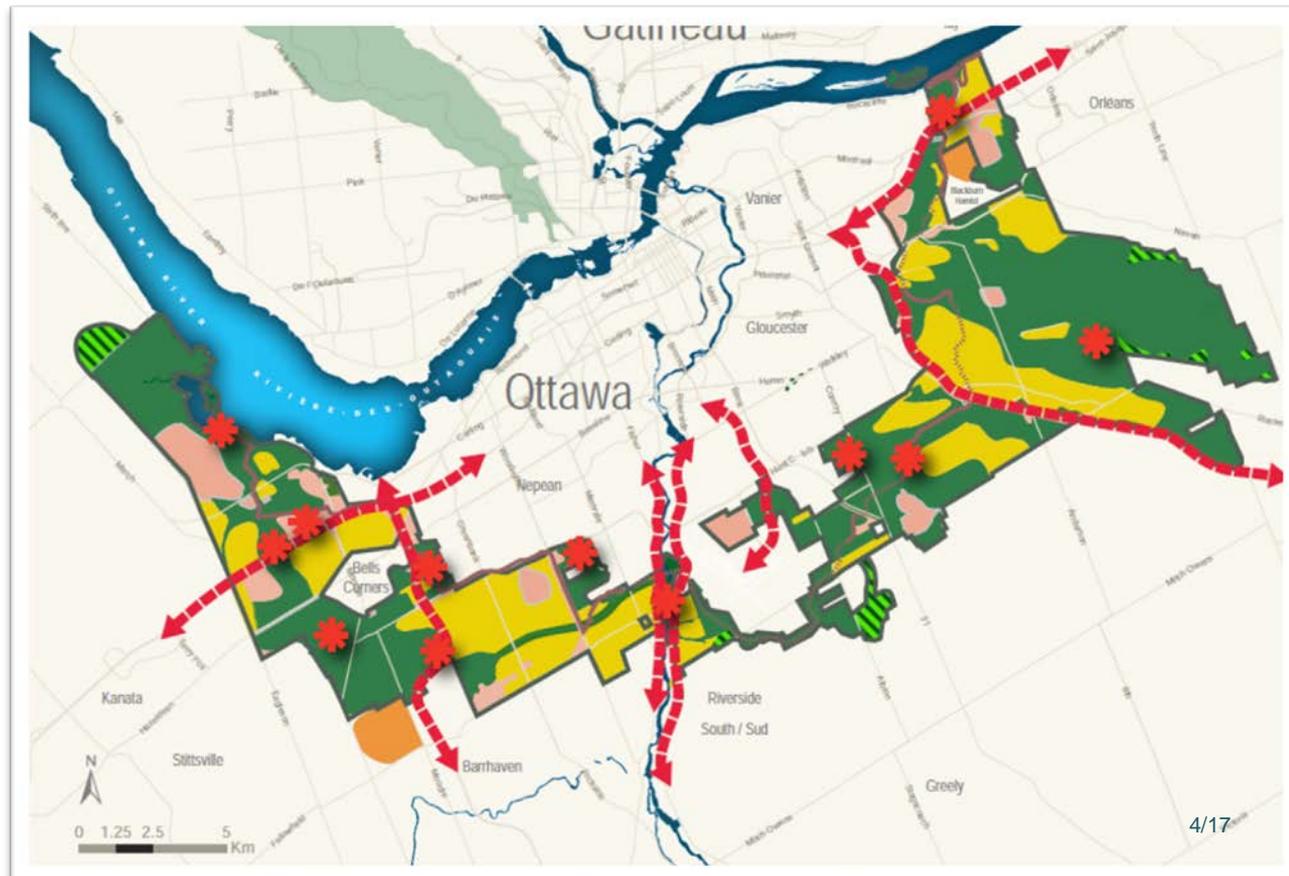
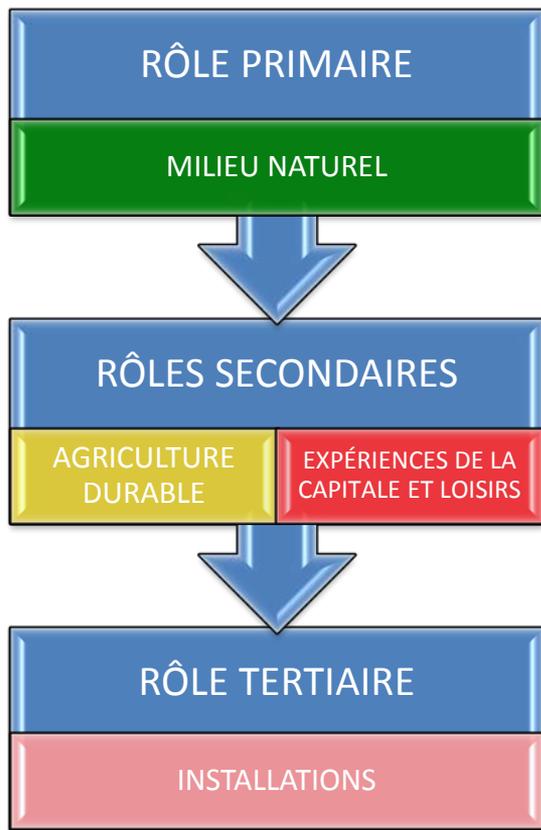
Objectif

- Obtenir l'approbation du Conseil sur une proposition de modification du Plan directeur de la Ceinture de verdure (2013) pour :
 - autoriser un studio de cinéma et de télévision avec un campus de studio de sonorisation sur une partie du site de la Ferme de recherche de la Ceinture de verdure (1740, avenue Woodroffe) et;
 - réaffecter le Centre de golf de la capitale à la protection de la nature et aux loisirs (3798, rue Bank).

Contexte régional



« La Ceinture de verdure assurera la pérennité des systèmes naturels, de l'agriculture, des possibilités éducatives et récréatives de plein air qui inspireront la population canadienne et qui contribueront au développement durable et à la qualité de vie dans la région de la capitale du Canada. »

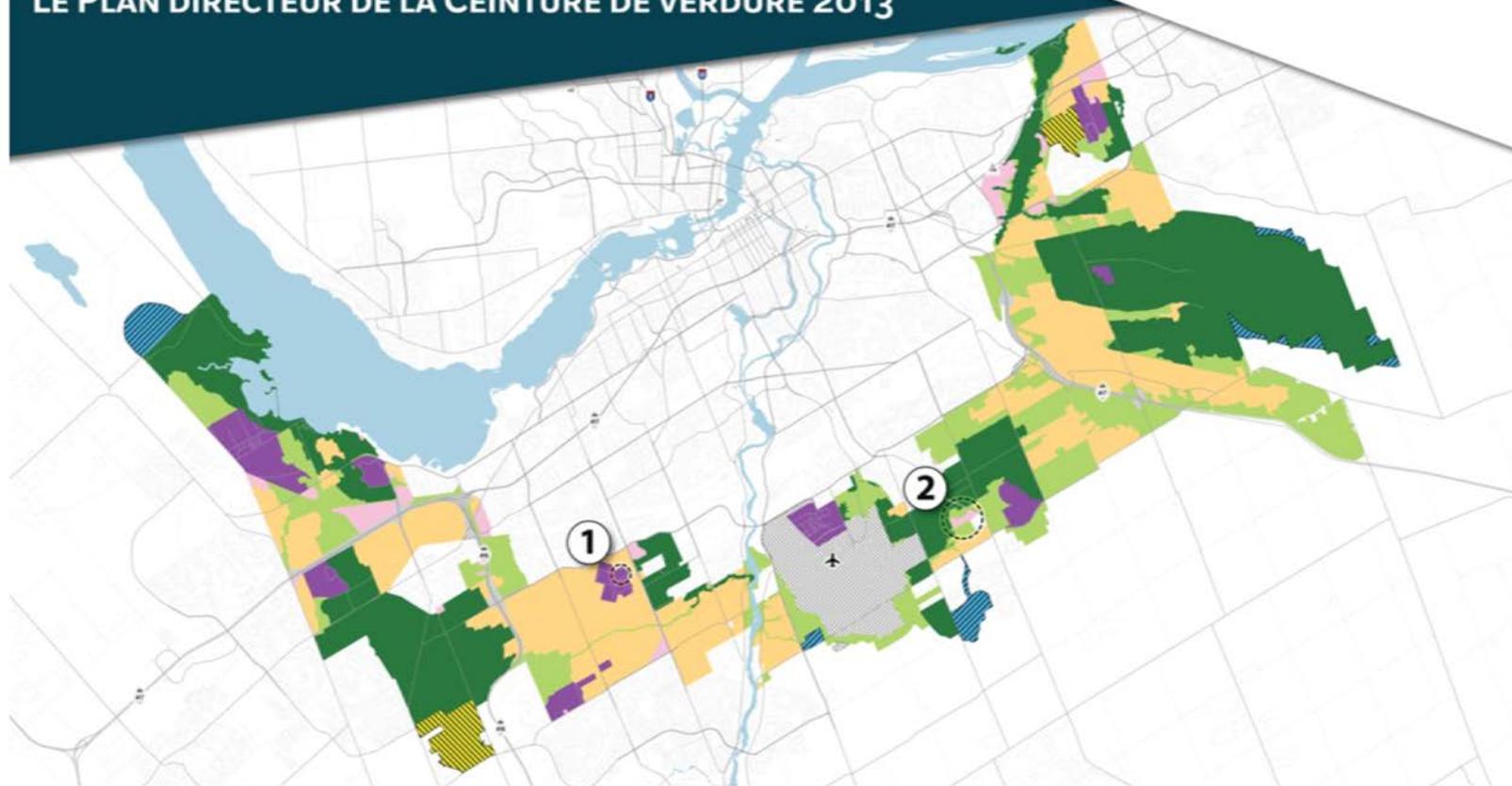


GREENBELT MASTER PLAN 2013

LE PLAN DIRECTEUR DE LA CEINTURE DE VERDURE 2013



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE



- ① Greenbelt Research Farm
Ferme de recherche de la Ceinture de verdure
- ② Capital Golf
Terrain de golf de la capitale

● Core Natural Area
Aire naturelle principale

● Natural Link
Lien naturel

● Agriculture
Agriculture

● Federal Facility and Operations
Installations et opérations fédérales

● Non-Federal Facility and Operations
Installation et opérations non-fédérales

● Transportation Route
Voie de transport

● Addition
Ajout

● Removal
Retrait

● Special Study Area
Zone d'étude spéciale

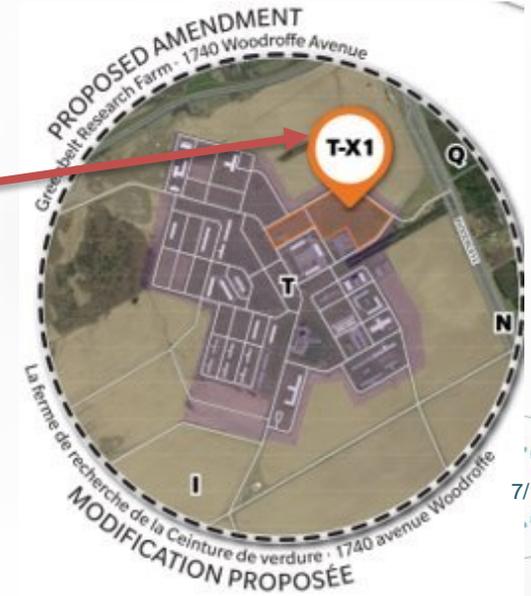
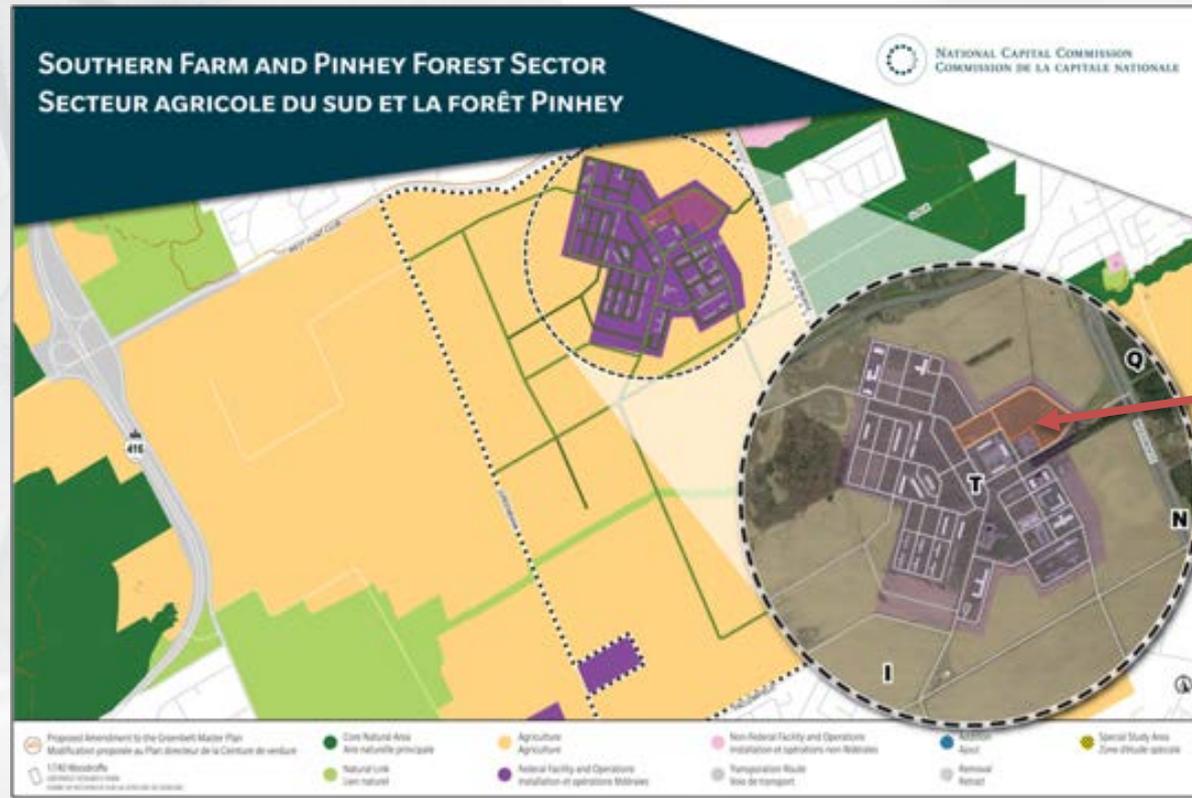
Contexte

- La Ferme de recherche de la Ceinture de verdure (FRCV) est l'ancien Centre de recherches animales, une installation datant des années 1960.
- Étant désignée Masse des terrains d'intérêt national (MTIN), la CCN a acquis la propriété de 822 hectares en 2000.
- Les différents bâtiments ont été inoccupés incluant le bâtiment 801.



Modification – Ferme de recherche de la Ceinture de verdure

Ajouter une exception à l'intérieur de la zone "T" afin de permettre un studio de cinéma et de télévision sur une parcelle de 9,6 hectares désignée « Installation et opérations fédérales »



Modification T-X 1 – Ferme de recherche de la Ceinture de verdure

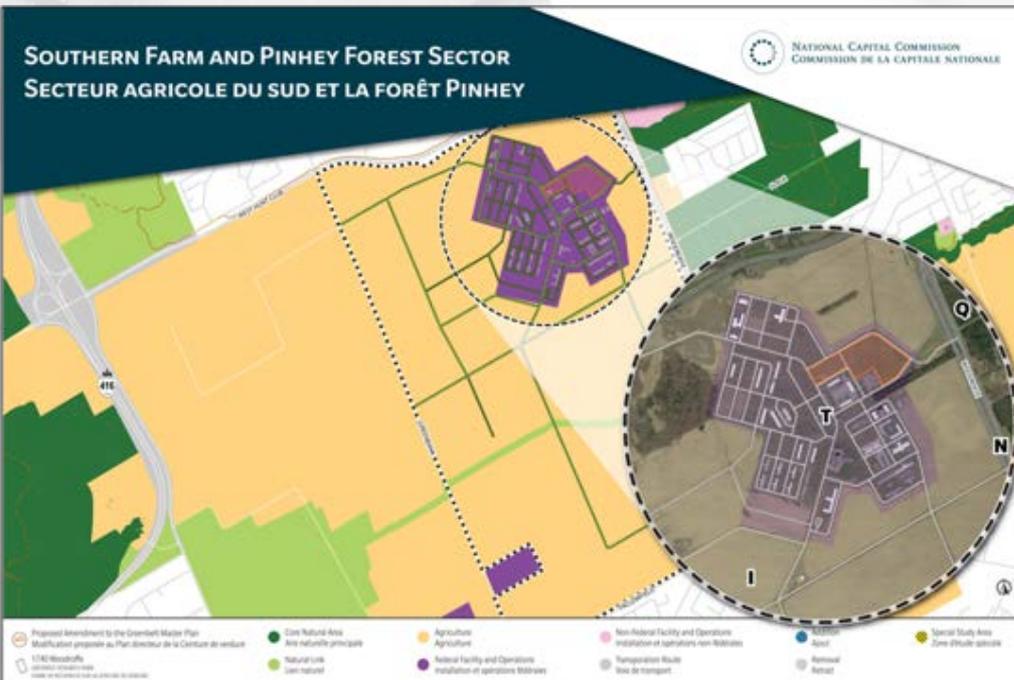
La proposition comprend 4 nouveaux bâtiments pour accommoder les fonctions suivantes :

- Quatre studios d'enregistrement;
- Des ateliers;
- De l'espace de bureau de production;
- Un lieu de tournage extérieur intégré;
- De l'espace de location à long terme; et

De l'espace de travail collaboratif pour des industries créatives dans le bâtiment existant 801 rénové.



Mesures de compensation – Ferme de recherche de la Ceinture de verdure



- Remise à l'état naturel le long du ruisseau Black Rapids (7 ha)
- Poursuivre la connectivité du réseau de sentier à l'ouest de la rivière Rideau
- Gain net du capital naturel en réduisant l'empreinte bâtie
- Améliorer la qualité des actifs bâtis et naturels
- Nouveaux bâtiments respecteront la Stratégie de développement durable de la CCN

Modification – Terrain de golf de la capitale

PINE GROVE SECTOR SECTEUR PINE GROVE

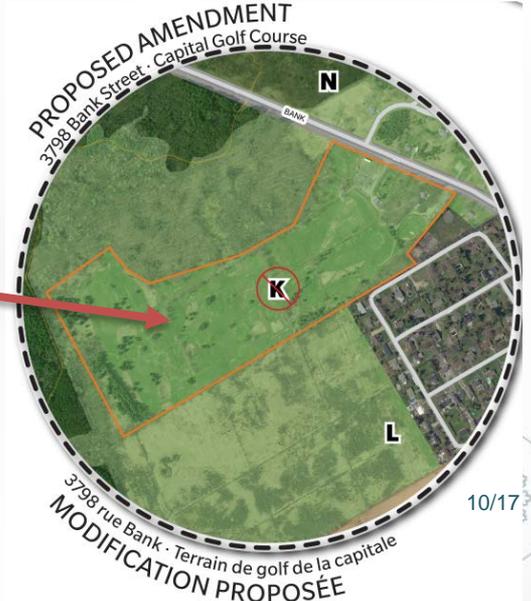
NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE



Proposed Amendment to the Greenbelt Master Plan
Modification proposée au Plan directeur de la Ceinture de verdure

Core Natural Area Aire naturelle principale	Agriculture Agriculture	Non-Federal Facility and Operations Installations et opérations non-fédérales	Addition Ajout	Special Study Area Zone d'étude spéciale
Natural Link Lien naturel	Federal Facility and Operations Installations et opérations fédérales	Transportation Route Voie de transport	Removal Retrait	

- Supprimer les lignes directrices spécifiques identifiées à “K”
- Modifier l’affectation de “Installation et opérations fédérales” au “Lien naturel”



Mesures de compensation – Terrain de golf de la capitale



- Remise à l'état naturel du Terrain de golf de la capitale (gain net de 21,5 ha) qui soutient la connectivité écologique
- Offrir une nouvelle destination pour le public avec un départ de sentier, un aire de stationnement et des sentiers prolongés
- Connexion au sentier de la Ceinture de verdure
- Améliorer la visibilité et la connaissance de la Ceinture de verdure

Politiques du Plan directeur de la Ceinture de verdure

- N'aura aucun effet sur les terres agricoles
- Protège et met en valeur l'environnement naturel
- Renforce les connexions écologiques
- Appuie les activités extérieures de faible impact et interprétation de la nature
- Offre des expériences significatives aux visiteurs
- Remise à l'état naturel d'un site lorsque des installations non-fédérales ne sont plus requises



Modification

La modification entrera en vigueur seulement lorsque toutes les conditions suivantes auront été remplies :

- Approbation du bail;
- Approbation fédérale de l'utilisation du sol et de design de la CCN pour la proposition détaillée du Bureau du cinéma d'Ottawa; et
- Approbation du zonage et du plan d'implantation par la Ville d'Ottawa.

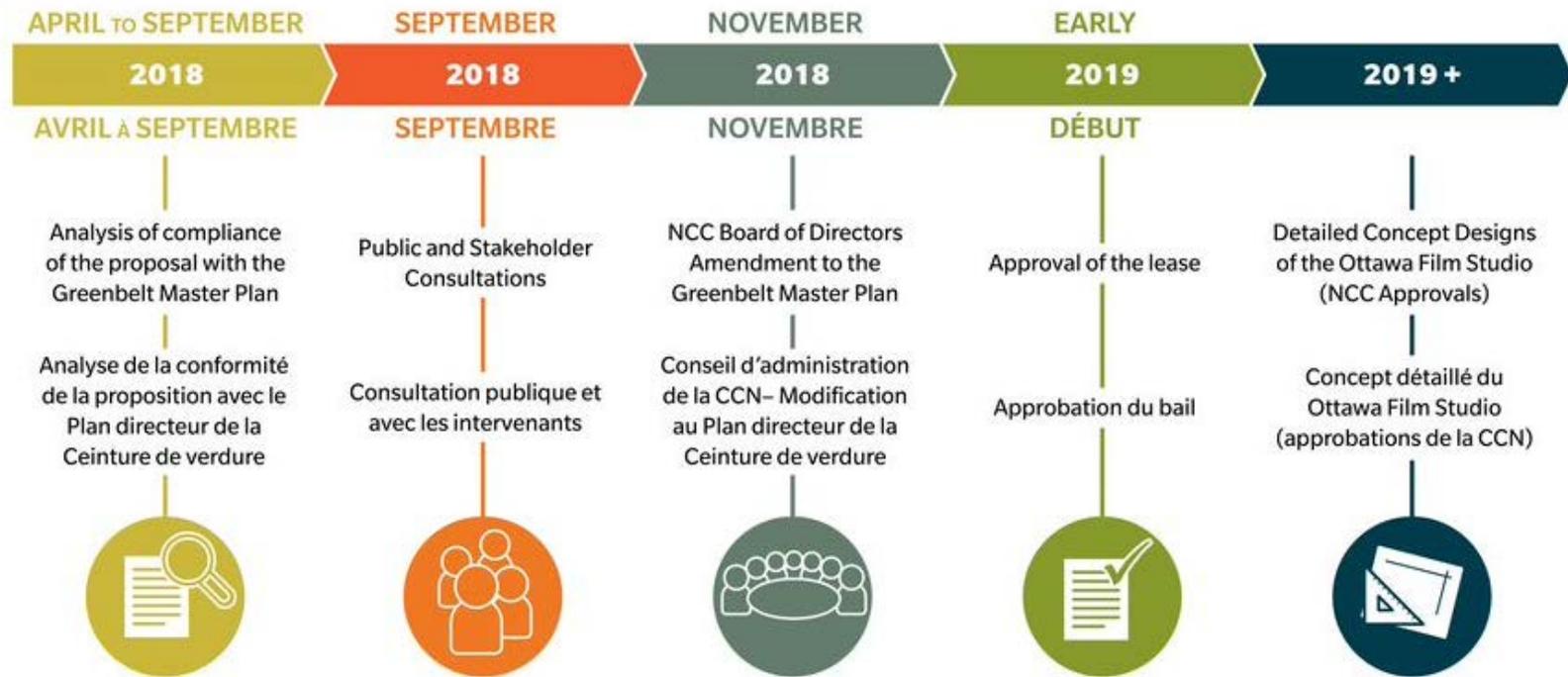


Consultation

- Plus de 200 personnes ont assisté
- Format portes ouvertes et en ligne
- Visite par autobus
- Rétroaction positive et les commentaires généralement favorables
- Quelques préoccupations soulevées (précédent, future expansion possible, un besoin d'aires de stationnement et génération de trafic)



PLANNING PROCESS AND NEXT STEPS PROCESSUS DE PLANIFICATION ET PROCHAINES ÉTAPES



Recommandations

- QUE le Conseil d'administration accorde l'approbation fédérale de l'utilisation du sol pour la Modification n° 1 du Plan directeur de la Ceinture de verdure, tel que présentée à l'annexe A :
 1. Autoriser l'aménagement d'un studio de cinéma sur une partie des terrains de la Ferme de recherche de la Ceinture de verdure (1740, avenue Woodroffe), à titre d'exception dans ce lieu affecté aux installations et opérations fédérales;
 2. Modifier l'affectation du sol du Centre de golf de la capitale (3798, rue Bank) de l'affectation 'Installation et opérations non fédérales' à l'affectation 'Lien naturel';

Recommandations (suite)

3. Cette modification entrera en vigueur lorsque les conditions suivantes auront été remplies :
 - a. Approbation du bail;
 - b. Attribution de l'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design par la CCN pour la proposition détaillée du Bureau du cinéma d'Ottawa;
 - c. Approbation du zonage et du plan d'implantation du Bureau du cinéma d'Ottawa par la Ville d'Ottawa.
- QUE soient délégués au directeur général, Aménagement de la capitale, le parachèvement et la signature de l'approbation fédérale de l'utilisation du sol en version provisoire à l'annexe A.

